



Est-ce-que je suis propriétaire des vieux bâtiments

Par **THIERRY**, le **30/01/2012** à **16:16**

Bonjour, je souhaiterais savoir si les bâtiments qui empiètent sur mon terrain qui ont plus de 100 ans m'appartiennent (bâtiments agricoles)?

Par **amajuris**, le **30/01/2012** à **17:20**

bjr,
selon le code civil la propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous.
vous avez toujours été propriétaire des bâtiments édifiés sur votre terrain.
cdt